

SNUipp/FSU Loire
Bourse du Travail
4, cours Victor Hugo
42028 SAINT-ETIENNE cedex
1

À Monsieur l'inspecteur d'académie,
directeur départemental des services de l'éducation nationale,

A Saint Étienne, Jeudi 19 septembre 2019

Objet : CAPD Classe exceptionnelle

Monsieur l'inspecteur d'académie,

Nous apprenons que vous souhaitez annuler les décisions de la CAPD du 13 septembre suite à des erreurs de votre part concernant l'attribution des appréciations.

Nous vous demandons que se tienne un groupe de travail juste avant la nouvelle CAPD du 20 septembre. En effet, nous avons besoin de discuter avec vous :

- des documents de travail qui nous sont transmis et des informations manquantes
- des questions qui restent en suspend y compris après l'envoi des nouveaux documents
- du cas des personnels qui seraient lésés dans le nouveau tableau d'avancement et qui ont été prévenus par nos soins à l'issue de la CAPD du 13 septembre.

La tenue de ce groupe de travail en amont de la CAPD nous parait indispensable afin de répondre à toutes ces questions ; nous vous prions de croire, Monsieur l'inspecteur d'académie, à notre grand attachement au service publique d'éducation.

Cécile AULAGNON, co-secrétaire départementale du SNUipp-FSU42

Yves BORNARD, co-secrétaire départemental du SNUipp-FSU42

Christophe DARGERRE, co-secrétaire départemental du SNUipp-FSU42